

Brochure de présentation du film La République nous enseigne, commémorant le centenaire de l'École Publique.

Numéro d'inventaire : 2000.00855

Auteur(s) : Claude Santelli

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Institut National de l'Audiovisuel (Paris)

Imprimeur : I.N.A.

Date de création : 1981

Description : Brochure dactylographiée collée.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Diffusion sur T.F.1 le mardi 16 juin 1981 à 20h30. Production de l'I.N.A. pour T.F.1.
Durée 1h 13'.

Mots-clés : Commémorations et anniversaires (Documents)

Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination : 7 pages comptées manuellement.



L' INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

présente

LA REPUBLIQUE NOUS ENSEIGNE

ou

L'Ecole (gratuite, obligatoire, laïque) a cent ans

Un film de Claude SANTELLI

Diffusion sur T.F 1 le Mardi 16 Juin 1981 à 20 h 30

Une production de l'Institut National de l'Audiovisuel
pour T.F 1

Durée : 1 h 13'



INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

PRESSE et RELATIONS EXTERIEURES
23 bd Jules Ferry 75011 Paris - Tél. 355 44 84

LA REPUBLIQUE NOUS ENSEIGNE

ou

L'Ecole (gratuite, obligatoire, laïque) a cent ans

Le 16 Juin 1881 (cent ans exactement avant le jour de la diffusion), Jules Ferry, après un long combat de plusieurs années, fait voter la première loi scolaire, celle qui institue la gratuité de l'enseignement primaire en France. Cette loi sera complétée par deux autres : celle du 28 Mars 82 qui décrète l'obligation et la laïcité de cet enseignement primaire, puis celle du 30 Octobre 86 qui fait définitivement du personnel enseignant des agents de l'Etat laïque.

L'idée n'était pas neuve, même si Jules Ferry a le mérite de l'avoir imposée à une France républicaine dans le principe depuis 70, possédant une constitution républicaine depuis 75, mais qui n'avait pas encore construit réellement dans les faits cette République.

La Convention, en Décembre 1792, avait "inventé" le mot instituteur, destiné jusqu'alors aux précepteurs des enfants du roi. Les enfants du peuple français devenaient ainsi les dauphins de France, et il fallait créer un enseignement et des maitres dignes d'eux. L'idée fut reprise par la Seconde

République, cette République trop méconnue des Français, qui proclama le suffrage universel, l'abolition de l'esclavage et de la peine de mort et, par la voix d'un de ses plus célèbres députés, Victor Hugo, déclara : "l'instruction primaire obligatoire, c'est le droit de l'enfant qui est plus sacré encore que le droit du père et qui se confond avec le droit de l'Etat. Un grandiose enseignement public, donné et réglé par l'Etat, partant de l'école du village et montant de degré en degré jusqu'au Collège de France. L'échelle de la connaissance humaine dressée fermement par les mains de l'Etat, posée dans l'ombre des masses et aboutissant à la lumière. Le coeur du peuple mis en communication avec le cerveau de la France."

Jules Ferry n'invente donc pas l'idée. Il la réalise. Avant tout, il "décolonise" les maîtres d'école, les soustrait au contrôle du maire, du curé et des notables dans chaque ville ou village, leur donne la dignité et en fait des combattants de la République naissante. Cette école de Jules Ferry, par delà l'enseignement qu'elle donne aux enfants, s'adresse d'abord à l'adulte futur pour en faire un citoyen et un Republicain. On peut dire, suivant l'expression de M. Emile Fœx, directeur honoraire de l'Ecole Normale de Paris : "La République s'enseigne elle-même". La France d'aujourd'hui, au milieu des bouleversements de notre époque, ne sait plus très bien l'image d'elle-même qu'elle voudrait enseigner. La République de Jules Ferry, par l'instrument de l'école, avec une continuité, un désintéressement et une foi irremplaçables, depuis 1880 jusqu'à 1940 au moins, a enseigné une image de la France, une philosophie de la patrie, des vertus sociales, un modèle politique et humain indiscutés.

Ce modèle s'appuie sur des méthodes pédagogiques fondées sur l'effort et le travail ; sur un attachement profond au terroir et aux vertus nationales ; sur une conception de l'his-